



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre le terrorisme

Question au Gouvernement n° 2552

[Texte de la question](#)

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à M. Éric Diard.

M. Éric Diard. Il y a cinq ans, jour pour jour, la liberté d'expression et la France tout entière ont été touchées par les attentats contre *Charlie Hebdo* et l'Hyper Cacher. Depuis, dix-huit attentats ont frappé notre pays à intervalles réguliers. Je veux ici rendre hommage à leurs victimes innocentes et à tous ceux qui luttent pour la protection de nos concitoyens et de notre République. (Applaudissements sur les bancs des groupes LR, UDI-Agir, MODEM, LaREM et SOC, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe GDR. – Mme Caroline Fiat applaudit également.)

L'année 2020 s'est ouverte sur une nouvelle tragédie : à Villejuif, un individu converti à l'islam radical, armé d'un couteau, a blessé quatre personnes et tué un homme qui tentait de protéger sa femme.

Mme Caroline Fiat. C'était un cas psychiatrique !

M. Éric Diard. Dimanche, un autre individu fiché pour radicalisation s'est jeté sur des policiers à Metz, armé d'un couteau, aux cris de « Allah Akbar ».

Mme Caroline Fiat. Lui aussi était sous traitement psychiatrique.

M. Éric Diard. Heureusement, le professionnalisme des agents a permis de l'arrêter sans qu'il y ait de victime à déplorer. Pourtant, la neutralisation de l'individu a entraîné un attroupement à la faveur duquel les policiers ont été pris à partie et traités d'assassins.

Force est de constater que l'islam radical a pénétré les cités, les banlieues, les écoles, les mosquées, les hôpitaux, les salles de sport...

M. Meyer Habib. Absolument !

M. Éric Diard. Nous n'avons pas le droit de nous habituer à ce djihad ordinaire, et notre République tout entière doit se mobiliser face à cette radicalisation qui tente de la déstabiliser. (Applaudissements sur les bancs du groupe LR ainsi que sur plusieurs bancs des groupes UDI-Agir et LaREM.)

Mon collègue Éric Poulliat et moi avons remis un rapport sur les services publics face à la radicalisation. Nous n'avons pas seulement été lanceurs d'alerte, mais aussi force de proposition. Nous avons proposé diverses mesures à votre gouvernement, ainsi que des clauses de révocation avec les ministres.

Il faut aller plus loin, monsieur le ministre de l'intérieur, car nous ne disposons pas, à l'heure actuelle, de tous les moyens légaux et constitutionnels nécessaires, notamment pour écarter les agents publics radicalisés.
(*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur plusieurs bancs du groupe UDI-Agir.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur. Cinq ans après le terrible attentat contre *Charlie Hebdo*, vous venez de rendre hommage aux forces qui luttent contre le terrorisme. Vous savez que j'en ai fait partie, et je voulais vous en remercier. J'ai évidemment, comme vous, une pensée pour les victimes du terrorisme.

Vous savez que, depuis 2015, ce gouvernement et les précédents ont beaucoup fait en matière de lutte anti-terroriste : renforcement des moyens humains, juridiques et budgétaires, création d'un fichier recensant l'ensemble des individus radicalisés afin de nous assurer qu'ils sont bien suivis par un service de police, de renseignement ou de gendarmerie. Ce suivi est effectué au plus près, par chaque préfet, dans les départements.

Vous savez également que nous avons instauré – le Président de la République y tenait – un chef de filat de la direction générale de la sécurité intérieure, qui permet de faire en sorte que l'ensemble des services de police judiciaire et de renseignement travaillent ensemble.

Et puisque j'entends quelques brouhahas dans le haut de l'hémicycle, je rappelle que 160 attentats ont été déjoués depuis 2013.

Vous évoquez, monsieur le député, une autre problématique : celle du développement du communautarisme et de l'islamisme dans certaines parties du territoire et dans certains quartiers.

Face à cela, vous le savez, nous avons réuni, avec Christophe Castaner, l'ensemble des préfets. Nous souhaitons que la réponse à ce phénomène soit un axe prioritaire de leur action, comme cela a d'ailleurs déjà été expérimenté à bas bruit depuis février 2018 dans une quinzaine de quartiers.

Nous allons engager des actions répressives, notamment de police administrative, qui permettent de fermer des commerces ou des lieux de culte. Partout où l'hydre islamiste est présente, nous répondrons présents.

Nous avons également pris, évidemment, des dispositions pour écarter certains agents des services publics. Votre rapport est à l'étude mais, vous le savez, nous avons d'ores et déjà la possibilité de révoquer certains fonctionnaires...

M. Claude Goasguen. Alors faites-le !

M. Laurent Nunez, secrétaire d'Étatnotamment les fonctionnaires d'autorité, et nous le faisons efficacement et effectivement. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Éric Diard](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (12^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2552

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 janvier 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 janvier 2020](#)